

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration**Date : Mardi 1^{er} février 2022**

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 21/01/2022

1^{ère} convocation (oui/non) : oui2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Frédéric CHAPPE

Secrétaire de séance : l'administration

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Ordre du jour**Fonctionnement administratif et financier**

- Validation du P.V. du C.A. du 30 novembre 2021 (vote)
- D.B.M. (pour info)
- Convention AMOPA (vote)
- Convention ANCV (vote)

Hygiène et sécurité (pour info)

- Contrat d'entretien du portail automatique (vote)
- Contrat d'entretien du défibrillateur (vote)
- Travaux en cours et à venir (pour info)
- Continuité de l'application du protocole sanitaire (pour info)

Fonctionnement pédagogique

- Projet de ventilation de la D.G.H. (pièce jointe) (vote)
- Projet ULIS rentrée 2022 (pour info)
- Point d'info. ERASMUS (pour info)
- Bilan des heures de cours non assurées et sanctions (pour info)
- Date ORAL DNB (vote)
- Echanges au sujet du tutorat (pour info)
- Elèves en difficultés : Quelles réponses ? (AESH, devoirs faits, AP) (pour info)
- Protection informatique au CDI (pour info)
- Question (récurrente) de M. JUILLIARD Personne Qualifiée du Conseil d'Administration et destinée au CD 79 concernant l'Avenir du collège Fontanes

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Mardi 1^{er} février 2022

Qualité	Titulaires				Suppléants				
	Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]	Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. CHAPPE Frédéric	X						
	Proviseur ou principal adjoint	Mme DOLCI-CHAUVIN Alexandra	X						
	Gestionnaire	M. LEFEBVRE Guillaume	X						
	C.P.E.	Mme CLUZEL Patricia	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA								
ELUS LOCAUX	Collectivité de Rattachement (2 personnes)	Conseil Départemental Mme NIETO Rose-Marie M. PENICAUD Bernard	X X			Suppléante Mme TRUONG Elodie			
	Groupement de communes								
	Commune siège	Mme CHASSAGNE Christelle	X						
	Commune siège	M. GERARD Hervé							
PERSONNALITE QUALIFIEE	M. JUILLARD Alain	X							
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme DESBLANCS Julie			X				
		M. GESTIN Laurent	x						
		M. COUDER Renaud	x						
		M. AUTRET Erwan	x						
		Mme DUMAS Sandrine	x						
		Mme FAUVINET Céline			X				
		Mme MAGNERON Sandra	x						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	M. MANSAUD Jean-François	X						
		Mme LAFORET Nelly	X						
		M. POTHET Jean-Noël	X						
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. MANSART Aurélien FCPE	x					
			M. CHAMPEIL Luc FCPE				Suppléant ETCHEGARAY Antoine	x	
M. JOURDAIN Karl FCPE			x						
Mme MERCERON Stéphanie FCPE						A 18h05 19 personnes A 18h15 20 personnes			
Mme MARZAC Sophie FCPE			x			A partir de 18h20 21 personnes votantes			
M. MATHIEU Sébastien FCPE			x						
M. RABAULT Etienne FCPE									
Elèves	M. FROIDURE Clément 3è1			X	Tous les votes à l'unanimité sauf DHG 11 abstentions et 10 POUR : ventilation adoptée				
	M. GUILLEMOT Hugo 5è6			X					
	Mme GERBAUD-ESPANOL Romane 3è5			X					

[☑] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Le quorum est atteint, Monsieur CHAPPE ouvre la séance à 18h05.

Le secrétariat est assuré par l'Administration

Fonctionnement administratif et financier

1. Validation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 30 novembre 2021.

Adopté à l'unanimité

2. DBM

Une présentation des dernières décisions budgétaires modificatives pour information est assurée par Monsieur LEFEBVRE, Adjoint-gestionnaire. Celui-ci propose de revenir sur ce point plus précisément en raison des conditions matérielles liées à la visio. Pas d'observations sur ce sujet.

3. Convention AMOPA

Monsieur CHAPPE présente la convention d'occupation des locaux entre le collège Fontanes et l'AMOPA (Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques) – Section des Deux-Sèvres. Cette convention est valable pour 3 ans et sera reconductible tacitement.

Adopté à l'unanimité

4. Convention ANCV

Monsieur LEFEBVRE présente le principe selon lequel l'établissement souhaite adhérer à l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) afin d'être autorisé à encaisser des chèques vacances dans le cadre des séjours pédagogiques ultérieurs. La démarche sera réalisée en ligne sur le site de l'ANCV et via cette procédure, une convention sera dès lors établie.

Adopté à l'unanimité

Hygiène et sécurité

5. Contrat d'entretien du portail automatisé

Monsieur LEFEBVRE présente un contrat relatif à la vérification et à la maintenance du portail automatisé situé rue Barra. Contrat d'un an, renouvelable tacitement. Coût = 204 € TTC par an.

Adopté à l'unanimité

6. Contrat d'entretien du défibrillateur

Monsieur LEFEBVRE présente un contrat de maintenance pour le DAE situé dans le couloir de l'Administration. Ce contrat d'une durée de quatre ans et renouvelable tacitement par année au-delà. Il coûtera 216 euros par an.

Adopté à l'unanimité

7. Travaux en cours et à venir

Monsieur LEFEBVRE fait un état des lieux des travaux à venir sur l'établissement, en rappelant les compétences EPLE / Collectivités territoriales. Il sera question d'un changement de VMC dans un logement de fonction ainsi que d'une rénovation de verrière (à côté de la salle de musique). Ceux-ci seront financés sur fonds propres puisque non pris en charge par le Département. Pour les travaux de plus grande échelle et plus particulièrement ceux de la rénovation de la petite plonge ainsi que de la

construction d'une salle de conférence, dans les locaux détruits l'été dernier (en raison d'une rupture de canalisation), il est rappelé qu'ils sont du ressort de la Collectivité territoriale.

Les travaux tant attendus feront l'objet de beaucoup d'échanges entre les membres du Conseil d'Administration, facilités par la présence des élus. La question du devenir de l'établissement ainsi que d'hypothétiques travaux est posée. A cette question, il est indiqué que Mme La Présidente du Conseil départemental réalise en ce moment des visites sur sites et qu'à l'issue d'une période allant jusque fin juin, seront prises des décisions stratégiques afin de prioriser les demandes de travaux à l'échelle du département. Mme NIETO rassure l'assemblée sur le fait qu'il n'a jamais été question de remettre en cause la pérennité géographique de l'établissement, qui restera un établissement de centre-ville. Il a été précisé que compte-tenu de la spécificité de l'établissement et dans l'hypothèse où des travaux tarderaient à arriver, que des aménagements temporaires pourraient être envisagés, des toilettes par exemple, à l'instar de ce qui a pu se faire dans d'autres structures.

Mme Nieto explique qu'en attendant, il pourrait être possible de jouer sur la carte scolaire. Elle indique que la Présidente du Conseil Départemental viendra visiter le collège.

M. Jourdain demande dans combien de temps nous pourrions savoir ce qu'il en est, Mme Nieto explique que par exemple les travaux qui vont commencer à Gérard Philippe sont en gestation depuis 3 ans et devraient commencer en 2025, M Jourdain demande donc si cela signifie qu'il n'y aura pas de travaux avant 5 à 10 ans ?

Une discussion s'engage avec Mme Truong et M. Penicaud. Mme Nieto dit que c'est le Conseil Départemental qui décidera et pas la ville.

Mme Dumas remarque qu'en attendant on parle de projet depuis très longtemps et les élèves et les personnels sont toujours dans la même configuration. (depuis 2013)

S'ensuit une question posée par Monsieur MATHIEU, parent d'élève, quant à la sécurisation des abords de l'établissement, d'abord côté rue du 14 juillet et au-delà sur la place de la Brèche. La problématique est la suivante, comment faire converger les élèves aux abords de l'établissement dans des conditions optimales de sécurité routière (route passante) et plus largement s'agissant de sécurité publique sur la place de la Brèche. De ces échanges, il a été convenu qu'un rendez-vous serait organisé sur site afin d'identifier précisément les difficultés. Les services compétents seront conviés à cette visite (Direction, Municipalité et Département).

8. Continuité du protocole sanitaire

Monsieur CHAPPE se fait le porte-parole d'un avis partagé par tous, sur l'exemplarité des équipes quant à leur implication et surtout leur capacité d'adaptation, malgré la succession des protocoles sanitaires établis ces derniers mois.

Ce dernier rappelle aussi que compte-tenu des éléments à sa disposition, rien ne permettrait d'envisager un changement de situation s'agissant du protocole applicable dans l'Éducation nationale et plus particulièrement dans les collèges sur les semaines à venir.

Un membre du CA précise que parfois, les protocoles évoluent trop souvent et que dès lors, il est difficile de s'adapter. Ils manqueraient parfois de lisibilité.

Mme DUMAS émet le souhait, formulé également par quelques professeurs, de disposer de capteurs de Co2 dans l'établissement. Cette question divise l'assemblée sur le bien-fondé de ces matériels. Tous conviendront toutefois qu'il est préférable d'aérer les salles de cours trop souvent que pas assez mais qu'en raison des températures hivernales, il est parfois difficile de concilier aération et maintien d'une température optimale. Un membre du CA précise également que la qualité de l'air ne tourne pas uniquement autour du CO2 et que bien d'autres éléments composent ce sujet.

Fonctionnement pédagogique :

Projet de ventilation DGH : M Chappe explique que c'est une année très compliquée, nous avons fait un conseil pédagogique le 20 janvier pour présenter cette ventilation de DGH. En ayant aussi à cœur la bonne gestion des ressources humaines. Si la DGH n'est pas voté il y aura de nouveau un CA jeudi 3 février. Il y a beaucoup de HSA à intégrer. Ce qui est compliqué car il y a des temps partiels, de nombreuses décharges etc...

6 classes sur chaque niveau de prévues.

Cette année une nouveauté les stagiaires 6 heures

Une DGH annoncée de 744, 5 en fait finalement 763 heures. M Chappe présente les projets de dédoublement, de groupes etc...M. Chappe explicite ensuite la DGH matière par matière
Pas de création de poste de prévue mais pas de suppression non plus sur la configuration prévue à cette date. A la rentrée 2022 nous aurons une ULIS

Vote : abstention : 11 abstentions 10 Pour

Projet ULIS 2022 : déplacement d'une des deux ULIS de Pierre et Marie Curie sur Fontanes. Le lieu d'accueil serait à côté de la salle du conseil d'administration. La structure est prise en charge par un professeur des écoles spécialisé et une AESH. Nous rencontrerons M Sanchez IEN AEHS au mois de mars. (dernière minute M. SANCHEZ indisponible au prochain CA viendra au CA du mois de Juin)

Point d'info Erasmus : Mme Dolci fait le point concernant le projet Erasmus les versions papier des livres de cuisine conçu par les élèves, mobilité des étrangers de prévue début avril, Pologne, Turquie, Espagne. Des réunions seront faites à destination des parents dès que possible. Les élèves vont poursuivre des activités sur la préparation de cette mobilité. M Couder complète en parlant des Kahoot et des rencontres virtuelles qui ont eu lieu.

Bilan des heures de cours non assurées et sanction : Mme Dolci fait le point sur les absences : absences nettes c'est à dire non liées à un accompagnement, une occupation des professeurs auprès d'autres élèves, des stages etc.: 6,4% des heures dues si l'on retire la technologie (mi-temps thérapeutique non remplacé). Il faut noter qu'en ce moment la pandémie de covid est particulièrement dommageable. Les parents d'élèves déplorent le non remplacement du mi-temps thérapeutique en technologie depuis la rentrée de septembre.

Date oral DNB : lundi 30 mai 2022, deux séances de travail d'un total de trois heures sont prévues pour accompagner les élèves au mois de mars.

Pour à l'unanimité

Echanges au sujet du tutorat : nous en reparlerons lors d'un prochain CA car l'équipe se réunit prochainement pour faire un bilan.

Élèves en difficultés : quelles réponses ? Il y a le dispositif devoirs fait, l'AP en français et en mathématiques, les AESH qui s'occupent des élèves avec une reconnaissance MDPH, les PPRE, PAP, conseil de la CO-psy EN, test etc. Il est à noter le nombre d'élève arrivant de CM2 avec une orientation SEGPA refusée par les parents.

Protection informatique au CDI : Il y a des filtres, mais il peut y avoir des usages non adaptés, c'est moins le cas sur les tablettes, plus sur les PC, notamment du CDI où deux ne sont pas visibles

Avenir du collège Fontanes : Mme Nieto évoque que pour l'instant l'avenir du collège est incertain : travaux ? fermeture du bâtiment et construction d'un nouveau collège au même endroit ? Les parents d'élèves pointent les insuffisances et inadaptation en termes de toilettes, self, préau etc...

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h.